

Fiche de rôle du cercle entrées/sorties

Historique

<i>Version</i>	<i>Date</i>	<i>Modification effectuée</i>
<i>1.0.0</i>	<i>17/06/2020</i>	<i>Rédaction initiale du document</i>
<i>1.0.1</i>	<i>17/07/2020</i>	<i>Modification du document initial</i>
<i>1.0.2</i>	<i>27/08/2020</i>	<i>Prise en compte des commentaires</i>
<i>1.0.3</i>	<i>17/11/2020</i>	<i>Modifications pour faire ref aux documents de processus</i>
<i>1.0.4</i>	<i>09/12/2020</i>	<i>Validation collective en atelier visio</i>

Contenu

Raison d'être

Être le point de contact pour les membres intéressés par le projet, pour les membres entrants, pour les membres sortants (sortie volontaire ou par exclusion) et pour les membres ne pouvant temporairement pas s'impliquer dans le projet

Responsabilités

Pour les membres intéressés par le projet

- Répondre aux mails de demande de personnes voulant rejoindre le groupe (signer de son prénom puis "pour les trois chênes")
- Si les entrées sont suspendues, tenir un fichier de liste d'attente en enregistrant les coordonnées des personnes intéressées
- Lorsque le collectif est ouvert à l'intégration de nouveaux membres, suivre le [Processus d'intégration](#)

Pour les membres sortants:

- Accompagner le départ des personnes ayant choisi de quitter le groupe, en suivant le [Processus de sortie volontaire](#)
- Accompagner le départ des personnes ayant fait l'objet d'une sortie par exclusion en suivant le [Processus de sortie par exclusion](#)

En dehors de ces cas particuliers:

- Être le point de contact pour les membres qui ne peuvent temporairement pas s'impliquer dans le projet
 - contacter les personnes étant moins impliquées que le minimum décrit par le texte [Niveau d'implication](#) par slack, par mail (nous@echo-du-heron.fr) ou par téléphone
 - leur demander de communiquer avec le groupe sur leur niveau d'implication
 - les informer que sans réponse de leur part, un processus d'exclusion pourra être entamé par le groupe
- Tenir à jour la liste des [membres du groupe](#)

Pouvoirs

- Donner/enlever l'accès aux outils numériques du groupe
- Gérer la [Liste d'attente](#) selon le [processus d'intégration](#)
- Gérer les courriels en lien avec le cercle entrées/sorties

Règles de fonctionnement

- Nombre de personnes : 4 pour permettre de faire tourner l'équipe
- Règles de rotation:
 - Chaque membre a un mandat maximal de 8 mois.
 - Chaque membre est libre de quitter le cercle avant la fin de son mandat, à condition qu'il ait trouvé un remplaçant volontaire